

**RENOUVELLEMENT COMPLET DU CONSEIL DE GESTION
DE LA FACULTE DE SANTE****A distance par voie  lectronique****Du mardi 17 octobre 2023 au mercredi 18 octobre 2023****COLLEGE DES USAGERS**

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L719-1   L719-3 et D719-1   D719-40 ;

Vu la d lib ration de la Commission nationale de l'informatique et des libert s n 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative   la s curit  des syst mes de vote par correspondance  lectronique, notamment internet ;

Vu les statuts de l'Universit  d'Angers approuv s par le Conseil d'Administration, tels que modifi s le 15 d cembre 2022 ;

Vu les statuts de la Facult  de Sant  approuv s par le Conseil d'Administration de l'Universit  d'Angers le 11 mai 2023 ;

Vu la d lib ration n  CA003-2020 en date du 17 f vrier 2020 relatif   l' lection du Pr sident de l'Universit  d'Angers ;

Vu l'arr t  n  2023-058 du 11 avril 2023 relatif au cadrage des  lections par voie  lectronique   distance   l'Universit  d'Angers ;

Vu l'avis du comit   lectoral consultatif du 06 septembre 2023 ;

Vu l'arr t  2023-076 du 06 septembre 2023 relatif au renouvellement complet du conseil de gestion de la Facult  de sant  pour le coll ge des usagers,

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE**ARRETE :**

ARTICLE 1^{er} : L'article 14.4 de l'arr t  2023-76 en date du 06 septembre 2023 relatif au renouvellement complet du conseil de gestion de la Facult  de sant  pour le coll ge des usagers, est compl t  comme suit :

Informations relatives aux postes d di s**IFSI Cholet**

Lieu : **1 rue Marengo – 49325 Cholet cedex Bureau 15**

Horaires d'ouverture : **de 9h00   12h00 et de 13h00   17h00**

Nombre de postes d di s : **1**

IFSI Saumur

Lieu : **CDI/Salle proche du secrétariat**

Horaires d'ouverture : **de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00**

Nombre de postes dédiés : **1**

ARTICLE 2 : Les autres dispositions de l'arrêté n°2023-076 du 06 septembre 2023 relatif au renouvellement complet du conseil de gestion de la Faculté de santé pour le collège des usagers, demeurent inchangées.

Fait à Angers, en format électronique.
Le Président de l'Université
Christian ROBLÉDO

Signé et mis en ligne le 16 octobre 2023